



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**ASKIL AUDIT PARIS**  
46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

*Etablissements Maurel et  
Prom S.A.*  
***Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Etablissements Maurel et Prom S.A.  
51 rue d'Anjou, 75008 Paris



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**ASKIL AUDIT PARIS**  
46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

## **Etablissements Maurel et Prom S.A.**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel et Prom S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Établissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.



**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

<b>Evaluation des titres de participation et créances rattachées</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 801 M€ représentent 89% des actifs de la société.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p> <p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations issue notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.</p> <p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est déterminée en prenant en considération le cours de bourse.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées par le management, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;</li><li>• vérifier l'exactitude des cours de bourse utilisés ;</li><li>• obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par le management ;</li><li>• vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ;</li><li>• vérifier le caractère raisonnable des principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ;</li><li>• vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.</li></ul> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;</li><li>• vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.</li></ul>

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

#### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet ASKIL AUDIT PARIS (anciennement GEA Audit). A la suite des changements de l'actionnariat et de la gouvernance du cabinet ASKIL AUDIT PARIS en septembre 2022, et en application du paragraphe V de l'article L823-3-1 du code de commerce, le point de départ du mandat à retenir pour l'application du dispositif de rotation des cabinets d'audit est le 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG était dans la 10<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet ASKIL AUDIT PARIS dans la 2<sup>ème</sup> année sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Rapport au comité d'audit*

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 mars 2024  
KPMG SA

Paris, le 21 mars 2024  
ASKIL AUDIT PARIS



François Quédiniac  
Associé

François Dineur  
Associé

# 1 COMPTES SOCIAUX DE LA MAISON MÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

## 1.1 Bilan

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4.1</b>	<b>26 341</b>	<b>(25 105)</b>	<b>1 237</b>	<b>1 346</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4.2</b>	<b>2 152</b>	<b>(1 487)</b>	<b>665</b>	<b>144</b>
Participations	4.4	536 600	(281 163)	255 437	167 514
Autres immobilisations financières	4.3	384	—	384	364
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>536 983</b>	<b>(281 163)</b>	<b>255 821</b>	<b>167 879</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>565 477</b>	<b>(307 754)</b>	<b>257 723</b>	<b>169 368</b>
Stocks de marchandises		3 840	(2 455)	1 385	1 385
Créances clients et comptes rattachés		22	—	22	290
Compte séquestre		—	—	—	71 259
Autres créances	4.5	808 497	(228 222)	580 275	299 907
Actions propres		13 140	—	13 140	9 853
Instruments de trésorerie	4.8	715	—	715	—
Disponibilités	4.8	18 716	—	18 716	18 109
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>844 928</b>	<b>(230 676)</b>	<b>614 252</b>	<b>400 804</b>
Charges constatées d'avances		838	—	838	545
Écarts de conversion actif	4.7	29 176	—	29 176	56 521
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 440 419</b>	<b>(538 430)</b>	<b>901 989</b>	<b>627 239</b>

### Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital social		154 971	154 971
Prime d'émission, de fusion, d'apport...		23 371	26 139
Réserve légale		15 497	15 497
Report à nouveau		62 519	136 376
Résultat de l'exercice		111 734	(28 101)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.9</b>	<b>368 093</b>	<b>304 883</b>
Provisions pour risque		1 711	27 316
Provisions pour charges		744	592
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4.10</b>	<b>2 455</b>	<b>27 908</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		—	—
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		<b>—</b>	<b>—</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 788	6 818
Dettes fiscales et sociales		7 068	5 765
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 670	1 612
Autres dettes	4.11	470 310	244 423
<b>DETTES DIVERSES</b>		<b>492 836</b>	<b>258 618</b>
<b>DETTES</b>		<b>492 836</b>	<b>258 618</b>
Écarts de conversion passif	4.7	38 604	35 830
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>901 989</b>	<b>627 239</b>

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

## 1.2 Résultat

(en milliers d'euros)	Notes	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Chiffre d'affaires	4.13	21 363	21 035
Reprises sur amortissements et provisions		60	770
Autres produits d'exploitation		2 287	68
Transferts de charges		99	290
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>23 810</b>	<b>22 163</b>
Autres achats et charges externes		(31 739)	(11 103)
Impôts et taxes		(3 489)	(858)
Salaires et traitements		(9 903)	(6 971)
Charges sociales		(4 826)	(5 219)
Autres charges d'exploitation		(11 998)	(13 851)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(61 954)</b>	<b>(38 001)</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(1 168)	(483)
Dotations aux provisions sur actif circulant		(152)	—
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 320)</b>	<b>(483)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(39 464)</b>	<b>(16 320)</b>
<b>QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION</b>		<b>—</b>	<b>—</b>
Intérêts sur autres emprunts		(4 799)	(2 337)
Produits de trésorerie		3 056	288
<b>INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE</b>		<b>(1 744)</b>	<b>(2 049)</b>
<b>DOTATIONS ET REPRIS DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES</b>		<b>9 345</b>	<b>13 912</b>
Pertes sur créances sur participation		—	(18 390)
Intérêts sur créances sur participation		14 091	9 186
Reprises de provisions sur titres et comptes courants	4.4	45 555	19 009
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(76 197)	(27 138)
<b>RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION</b>		<b>(16 551)</b>	<b>(17 334)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(8)</b>	<b>(10)</b>
<b>DIVIDENDES REÇUS</b>		<b>164 003</b>	<b>11 500</b>
Gains et Pertes de change		534	11 225
Dotations financières aux provisions de change		(76)	(21 580)
Reprises financières sur provisions de change et risque filiales		25 681	877
<b>RÉSULTAT DE CHANGE ET RISQUE FILIALE</b>		<b>26 139</b>	<b>(9 479)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4.14</b>	<b>181 185</b>	<b>(3 460)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>141 721</b>	<b>(19 780)</b>
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		(18 999)	275
Gains et Pertes sur actions propres		(7 806)	(11 690)
Résultat cession autres immobilisations		(11)	(196)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(26 817)</b>	<b>(11 611)</b>
Impôt sur les bénéfices	4.15	(3 169)	3 291
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>111 734</b>	<b>(28 101)</b>

## 1.3 Annexes aux comptes annuels

---

**NOTE 1 GÉNÉRALITÉS****NOTE 2 FAITS MARQUANTS****NOTE 3 RÈGLES ET MÉTHODES****NOTE 4 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT**

- Note 4.1** Immobilisations incorporelles
- Note 4.2** Immobilisations corporelles
- Note 4.3** Autres immobilisations financières
- Note 4.4** Titres de Participations
- Note 4.5** Autres créances
- Note 4.6** Échéances des créances
- Note 4.7** Écart de conversion
- Note 4.8** Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

**Note 4.9** Capitaux propres**Note 4.10** Provisions pour risques et charges**Note 4.11** Autres dettes**Note 4.12** Échéances des dettes**Note 4.13** Chiffre d'affaires**Note 4.14** Résultat financier**Note 4.15** Impôt sur les sociétés**NOTE 5 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****Note 5.1** Risques financiers**Note 5.2** Engagements Hors-bilan**Note 5.3** Effectif de la Société**Note 5.4** Rémunérations des dirigeants**Note 5.5** Entreprises liées**Note 5.6** Événements postérieurs à la clôture**Note 5.7** Filiales et participations

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

## NOTE 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 février 2024. Les états financiers sont présentés en euros. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

## NOTE 2 FAITS MARQUANTS

L'activité de la société Établissements Maurel & Prom S.A. consiste principalement en l'animation des filiales et le développement stratégique et financier du Groupe.

Les comptes sociaux détaillés ici font état de la situation financière de la Société mère stricto sensu. Ils n'intègrent pas les comptes des filiales du Groupe, par opposition aux comptes consolidés.

Suite à la finalisation de l'acquisition de la société Wentworth Resources Plc en décembre 2023, La quote part du groupe dans le permis Mnazi Bay est désormais de 60 %.

Le nouveau système d'information intégré déployé progressivement sur la société et plusieurs filiales l'année dernière s'est finalisé au cours de l'année 2023 et couvre dans son ensemble toutes les entités du Groupe. Ce projet conduit à une augmentation des immobilisations incorporelles et des charges externes.

Suite à la signature le 15 août 2023 par M&P d'un contrat d'achat d'actions (« SPA ») avec Carlyle en vue de l'acquisition d'Assala, la société nationale pétrolière gabonaise Gabon Oil Company (« GOC ») a fait part en fin d'année 2023 de son intention d'exercer son droit de préemption sur la cession.

L'option de préemption fait partie des droits souverains de l'État gabonais et de sa société nationale GOC. Dès la signature du SPA en août 2023, M&P a fait des propositions aux autorités gabonaises afin d'accroître leur participation dans Assala et de renforcer le partenariat existant entre M&P et la République gabonaise. Le 15 février 2024 le Groupe a pris note de la signature d'un SPA entre la GOC et Carlyle. Le SPA signé auparavant par M&P est devenu sans objet.

Les coûts liés au projet initialement capitalisés ont été reconnus au compte résultat.

## NOTE 3 RÈGLES ET MÉTHODES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC n° 2014-03, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisés par la suite.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas d'échéance, de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC n° 2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

### Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

- agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;
- mobilier de bureau : L sur 10 ans ;
- logiciel : L sur 3 ans.

**Participations, titres immobilisés et créances rattachées**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

**Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

**Charges à répartir**

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

**Opérations en devises**

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne « Écarts de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation 2013-02.

**Conversion des comptes annuels des établissements**

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :

- conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
- conversion des postes du résultat au taux du jour.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

### NOTE 4 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

#### Note 4.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements et Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2022	2 249	(903)	1 346
Permis minier Gabon au 31/12/2022	4 330	(4 330)	—
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2022</b>	<b>6 579</b>	<b>(5 233)</b>	<b>1 346</b>
Acquisitions	19 915		19 915
Mises au rebut	(153)		(153)
Dotations aux amortissements et dépréciations		(19 871)	(19 871)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2023</b>	<b>26 341</b>	<b>(25 105)</b>	<b>1 237</b>
Logiciels au 31/12/2023	2 371	(1 135)	1 237
Permis minier Gabon au 31/12/2023	4 330	(4 330)	—
Droit au bail	19 640	(19 640)	—

M&P a signé un accord de rachat d'une créance du partenaire sur la société PRDL au Venezuela.

La dépréciation ci-dessus est enregistrée en résultat exceptionnel.

#### Note 4.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2022	2 029
Amortissements au 31/12/2022	(1 885)
<b>VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2022</b>	<b>144</b>
Acquisitions	676
Dotations aux amortissements	(155)
<b>VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2023</b>	<b>665</b>
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2023	2 152
Amortissements au 31/12/2023	(1 487)

Les sorties de l'exercice 2023 sont des mises au rebut d'immobilisations ayant une valeur brute de 492 101 € et une valeur nette comptable de 0 €

#### Note 4.3 Autres immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Divers dépôts au 31/12/2022	364	—	364
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2022</b>	<b>364</b>	<b>—</b>	<b>364</b>
Acquisitions	20		20
Effet de conversion	—	—	—
Dotations aux amortissements	—	—	—
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2023</b>	<b>384</b>	<b>—</b>	<b>384</b>
Divers dépôts au 31/12/2023	384	—	384

## Note 4.4 Titres de Participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022			Variation		31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
SEPLAT Plc.	140 180	—	140 180	—	—	140 180	—	140 180
Cardinal Ltd.	6 060	(6 060)	—	—	—	6 060	(6 060)	—
Caroil S.A.S.	60 243	(60 243)	—	8 138	(8 138)	68 381	(68 381)	—
M&P Assistance Technique International S.A.	278	—	278	—	—	278	—	278
Intégra Oil S.A.S.	25 840	(25 840)	—	—	—	25 840	(25 840)	—
M&P Italia S.r.l.	15 756	(15 756)	—	2 400	(2 400)	18 156	(18 156)	—
M&P Angola S.A.S.	20 037	(20 037)	—	—	20 037	20 037	—	20 037
M&P Ibero America S.L.	6 443	—	6 443	—	—	6 443	—	6 443
M&P Services Integrados U.W.	4	(4)	—	—	—	4	(4)	—
M&P Namibia S.A.S.	10 803	(10 803)	—	3 951	(3 951)	14 754	(14 754)	—
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	19 722	—	19 722	—	—	19 722	—	19 722
M&P Colombia B.V.	92 431	(92 431)	—	—	—	92 431	(92 431)	—
MP Anjou 3 S.A.S.	32 883	(32 883)	—	—	—	32 883	(32 883)	—
MPEP France S.A.S.	4 037	(4 037)	—	17 782	(17 782)	21 819	(21 819)	—
M&P Amérique Latine S.A.S.	237	—	237	—	—	237	—	237
M&P Trading S.A.S.	500	—	500	—	—	500	—	500
M&P Services S.A.S.	100	(100)	—	578	(578)	678	(678)	—
MPC Drilling S.A.S.	37	—	37	—	—	37	—	37
Wentworth Ressources Plc				67 803	—	67 803	—	67 803
M&P Central Africa				62	—	62	—	62
Autres	237	(120)	117	58	(37)	295	(157)	138
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>435 828</b>	<b>(268 314)</b>	<b>167 514</b>	<b>100 772</b>	<b>(12 849)</b>	<b>536 600</b>	<b>(281 163)</b>	<b>255 437</b>

La Société a procédé sur l'exercice à l'acquisition de 100 % des titres Wentworth Ressources Plc ainsi qu'à plusieurs augmentations de capital concernant MPEP France SAS, Caroil SAS, M&P Namibia SAS et M&P Italia S.R.L.

## Note 4.5 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Avances aux filiales du Groupe	685 252	410 374
Créance de portage sur Sucre Energy Ltd	9 955	10 313
Créances fiscales et sociales	2 082	—
Créances diverses	111 209	89 649
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES BRUTES</b>	<b>808 497</b>	<b>510 336</b>
Dépréciation des avances filiales	(139 158)	(121 366)
Dépréciation des créances diverses	(89 063)	(89 063)
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES NETTES</b>	<b>580 275</b>	<b>299 907</b>

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022			Variation		31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
M&P Ibero America S.L.	61 222	—	61 222	6 228	—	67 451	—	67 451
M&P Italia S.r.l.	15 272	(15 272)	—	(1 297)	1 297	13 975	(13 975)	—
Ison holding S.l	13 211	(13 211)	—	—	—	13 211	(13 211)	—
MPEP France S.A.S.	10 871	(10 871)	—	(10 871)	10 871	—	—	—
M&P Services Integrados U.W.	24 143	(24 143)	—	16 327	(16 331)	40 470	(40 474)	(4)
M&P Namibia S.A.S.	8 819	(8 819)	—	(2 485)	2 459	6 334	(6 360)	(27)
M&P Colombia B.V	12 652	(12 652)	—	10 649	(10 647)	23 301	(23 299)	2
Caroil S.A.S.	25 827	(25 827)	—	4 659	(4 659)	30 486	(30 486)	—
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	3 898	—	3 898	(2 694)	—	1 204	—	1 204
Intégra oil S.A.S.	3 750	(3 750)	—	(130)	130	3 620	(3 620)	—
Gabon Développement	978	(978)	—	—	—	978	(978)	—
M&P Services S.A.S.	5 291	(5 291)	—	(91)	91	5 200	(5 200)	—
Caroil Drilling Solution S.A.	13 328	—	13 328	2 301	—	15 629	—	15 629
MPC Drilling S.A.S.	14 112	—	14 112	1 677	—	15 789	—	15 789
MP West Africa S.A.	196 828	—	196 828	248 001	—	444 829	—	444 829
Autres	170	(550)	(381)	2 605	(1 004)	2 774	(1 554)	820
<b>TOTAL</b>	<b>410 374</b>	<b>(121 366)</b>	<b>289 008</b>	<b>274 878</b>	<b>(17 793)</b>	<b>685 252</b>	<b>(139 158)</b>	<b>546 093</b>

### Note 4.6 Échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an
Dépôts et cautionnements	384	—	384
Autres créances	808 497	24 227	784 270
<b>TOTAL DES CRÉANCES NETTES PAR ÉCHÉANCES</b>	<b>808 881</b>	<b>24 227</b>	<b>784 653</b>

### Note 4.7 Écart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les

comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain), provisionnés pour la position globale de change active en US Dollars à la clôture de l'exercice.

### Note 4.8 Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts à court terme rémunérés	399	—
Comptes courants bancaires et autres	18 316	18 109
SICAV et FCP	715	—
<b>Disponibilités</b>	<b>19 430</b>	<b>18 109</b>
<b>DISPONIBILITÉS NETTE</b>	<b>19 430</b>	<b>18 109</b>
Actions propres	13 140	9 853
<b>Titres de placements</b>	<b>13 140</b>	<b>9 853</b>
<b>TRÉSorerIE NETTE</b>	<b>32 570</b>	<b>27 962</b>

Au 31 décembre 2023, la société détient 2 651 842 actions propres pour une valeur brute de 13 M€.

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2023 n'a pas conduit la Société à déprécier la valeur brute comptable.

La trésorerie a évolué sur la période comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>
Résultat de l'exercice	111 734
Annul. Dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	15 951
Annul. Des impacts hors CAF	(165 767)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(38 082)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	1172
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE/(UTILISÉ DANS) L'EXPLOITATION</b>	<b>(36 909)</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	(19 915)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(676)
Acquisitions d'immobilisations financières	(20)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	153
Dépôts	55 445
Variation des comptes courants et titres groupe	(104 434)
Encaissements intérêts placements	3 056
Encaissements des dividendes	164 003
Retenue à la source sur dividendes	(4 298)
<b>II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>93 315</b>
Diminution des dettes financières	(10 327)
Paiements des intérêts SHL	(3 584)
Dividendes versés aux actionnaires	(45 713)
Variation de capital et des actions propres	3 291
<b>III. FLUX DE FINANCEMENT</b>	<b>(56 333)</b>
<b>IV. VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>73</b>
<b>V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>18 109</b>
<b>VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES</b>	<b>534</b>
<b>VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>18 716</b>

## Note 4.9 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Résultat</b>	<b>Attribution actions gratuites</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Dividendes</b>	<b>31/12/2023</b>
Capital	154 971						154 971
Primes	26 139			(2 768)			23 371
Réserve légale	15 497						15 497
Report à nouveau	136 376	(28 101)		(43)		(45 713)	62 519
Résultat	(28 101)	28 101	111 734				111 734
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>304 883</b>	<b>—</b>	<b>111 734</b>	<b>(2 811)</b>	<b>—</b>	<b>(45 713)</b>	<b>368 093</b>

### Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

<b>Date de décision d'attribution</b>	<b>Date d'acquisition <sup>(a)</sup></b>	<b>Nombre d'actions</b>
03/08/2021	03/08/2024	426 533
04/08/2022	04/08/2024	664 200
03/08/2023	03/08/2025	982 200
03/08/2021	03/08/2024	227 388
03/08/2022	31/03/2025	91 575
03/08/2023	31/03/2026	186 660
<b>TOTAL</b>		<b>2 578 556</b>

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. L'ensemble de ces plans sont soumis à des conditions de performance.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

### Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions de la Société est de ### d'une valeur nominale de 0,77 €, dont 2 474 063 actions propres (soit 0,85 % du capital pour une

valeur brute de 13 M€ à la fin 2023). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
<b>Soit au 31/12/21</b>	<b>201 261 570</b>	<b>3 645 108</b>	<b>213 310</b>	<b>3 431 798</b>
• Distributions d'actions		(1 003 581)		(1 003 581)
• Mouvements contrat de liquidité		(134 121)	(134 121)	
<b>SOIT AU 31/12/22</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 507 406</b>	<b>79 189</b>	<b>2 428 217</b>
• Rachats d'actions		1 000 000		1 000 000
• Distributions d'actions		(847 890)		(847 890)
• Mouvements contrat de liquidité		(7 674)	(7 674)	
<b>SOIT AU 31/12/23</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 651 842</b>	<b>71 515</b>	<b>2 580 327</b>

### Note 4.10 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/2023
Risque de change	20 692	76	(20 692)	76
Indemnités départ retraite	592	152	—	744
Autres	6 625	200	(5 189)	1 636
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>27 908</b>	<b>427</b>	<b>(25 881)</b>	<b>2 455</b>

### Note 4.11 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Prêt actionnaire	65 699	77 231
Dettes sur filiales du Groupe	386 423	165 915
Autres charges à payer	18 188	1 277
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>470 310</b>	<b>244 423</b>

Les autres charges à payer se composent principalement d'une dette liée au rachat d'une créance du partenaire sur la société PRDL au Venezuela.

En décembre 2017, dans le cadre de son refinancement, le Groupe a contracté un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant de 200 M\$, tiré initialement à hauteur de 100 M\$ dont 18 M\$ ont été remboursés avant signature d'un avenant.

Suite à l'avenant signé le 12 mai 2022, le Groupe a bénéficié de nouveaux termes et du rééchelonnement de

son prêt actionnaire et a déjà remboursé 11 M\$ depuis la signature de l'avenant.

Les autres charges à payer se composent principalement d'une dette liée à un contrat pluriannuel envers un partenaire dans le cadre du plan de développement au Venezuela.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial	82 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirable à discrétion
Maturité	Juillet 2028
Première échéance	Avril 2023
Remboursement	22 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	SOFR + 2,10 %

Les dettes sur filiales se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Variation	31/12/2023
M&P Amérique Latin S.A.S	1 585	(1 585)	—
M&P Gabon S.A.	39 730	172 269	211 999
M&P Trading S.A.	69 934	(35 085)	34 849
M&P Angola S.A.S.	22 965	35 498	58 463
MPEP Tanzania Ltd	31 658	42 720	74 378
MPEP France S.A.S.	—	6 727	6 727
Autres	43	(36)	7
<b>TOTAL</b>	<b>165 915</b>	<b>178 319</b>	<b>386 423</b>

L'évolution de la position vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

<b>Dettes MP GABON à fin 2022</b>	<b>(39 730)</b>
Financement des opérations	308 617
Recettes encaissées	(525 010)
Refacturation intragroupe	13 558
Rémunération des comptes courants	(11 110)
Effet de la réévaluation en devise USD	33 405
Effet de change sur les transactions de l'année N en devise USD	8 270
<b>DETTES MP GABON À FIN 2023</b>	<b>(211 999)</b>

## Note 4.12 Échéances des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans plus	À plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 788	13 788		
Dettes fiscales et sociales	7 068	7 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 670	1 670		
Dettes vers autres filiales du Groupe	386 423	—	386 423	
Autres dettes	18 188	11 228	5 760	1 200
Prêt actionnaire	65 699	14 634	51 065	
<b>TOTAL DES DETTES PAR ÉCHÉANCES</b>	<b>492 836</b>	<b>48 389</b>	<b>443 248</b>	<b>1 200</b>

Les charges à payer s'élèvent à 15 209 K€ et sont constituées de 9 195 K€ de dettes fournisseurs et de 6 014 K€ de dettes fiscales et sociales.

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 010 K€ entièrement composés d'autres créances.

## Note 4.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon, en Tanzanie, en Angola et en France.

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

## Note 4.14 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur autres emprunts	A	(4 799)	(2 337)
Produits de trésorerie	B	3 056	288
<b>INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE</b>		<b>(1 744)</b>	<b>(2 049)</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES</b>		<b>9 345</b>	<b>13 912</b>
Pertes sur créances sur participation	C	—	(18 390)
Intérêts sur créances sur participation	G	14 091	9 186
Dotations nettes des reprises de provisions sur titres et comptes courants	D	(30 641)	(8 129)
<b>RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION</b>		<b>(16 551)</b>	<b>(17 334)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(8)</b>	<b>(10)</b>
<b>DIVIDENDES REÇUS</b>	<b>E</b>	<b>164 003</b>	<b>11 500</b>
Gains et Pertes de change	F	534	11 225
Reprises nettes des provisions risque filiales et de change		25 605	(20 704)
<b>RÉSULTAT DE CHANGE ET RISQUE FILIALES</b>		<b>26 139</b>	<b>(9 479)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>181 185</b>	<b>(3 460)</b>

A : Il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire ;

B : Les produits de trésorerie proviennent de placement sur des SICAV, ainsi que des intérêts sur le compte séquestre de l'acquisition de Wentworth Ressources Plc ;

C : La perte sur créance sur participation de 2022 correspond principalement à l'abandon de créances M&P Energy Canada ;

D : Les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales ;

E : Il s'agit des dividendes reçus de Seplat Energy Plc pour 18 M€, M&P West Africa pour 120 M€, MPEP Tanzanie Ltd pour 25 M€ et MPATI pour 1 M€ ;

F : Les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD ;

G : Il s'agit des intérêts sur les encours des comptes courants des filiales.

## Note 4.15 Impôt sur les sociétés

Établissements Maurel & Prom S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés M&P West Africa S.A., M&P Amérique latine S.A.S, M&P Volney 5 S.A.S, M&P Angola S.A.S, MPEP France S.A.S, MP Namibia S.A.S, MP

Mnazi Bay holdings S.A.S, MP Anjou 3 S.A.S, M&P Trading S.A.S, Caroil S.A.S., M&P Services S.A.S, M&P Anjou 2 SAS et MPC Drilling S.A.S.

## **NOTE 5** INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **Note 5.1 Risques financiers**

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence de l'année au paragraphe « Financements ».

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2023, la Société détenait 2 651 842 actions propres pour une valeur comptable de 13 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 16 M€ au mois de décembre 2023. Une baisse supérieure à 18 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif sur le résultat social de la Société.

### **Note 5.2 Engagements Hors-bilan**

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

#### **Note 5.2.1 Prêt à Terme (Term Loan 255 M\$)**

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon S.A., est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 255 M\$ dont un Revolving Credit Facility de 67 M\$, conclu le 12 mai 2022. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom S.A. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa S.A. ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt.

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2023.

Maurel & Prom West Africa S.A., Établissements Maurel & Prom S.A. et Maurel & Prom Gabon S.A. se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée et de RCF disponible non tiré de 75 M\$ (dont un montant minimum de 25 M\$ de trésorerie consolidée), sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Établissements Maurel & Prom S.A. serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP.

Suite au refinancement la société Établissements Maurel & Prom n'est plus capé sur son montant de distribution de dividendes.

#### **Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP**

Dans le cadre du Prêt à Terme, de mai 2022, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

#### **Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon**

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

#### **Note 5.2.4 Engagements contractuels en France**

Dans le cadre de la cession des intérêts détenus dans le permis de recherche dit Mios par la société Établissement Maurel & Prom S.A à MPEP France, l'Établissement Maurel & Prom S.A s'est engagé à rester solidairement responsable avec MPEP France de toutes les obligations découlant du Farmout Agreement conclu avec Indorama en date du 11 février 2019, notamment l'obligation de paiement des couts d'abandon relatifs.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2023

### Note 5.3 Effectif de la Société

L'effectif moyen de la Société est de 51 personnes sur l'exercice 2023.

### Note 5.4 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le président, le directeur général et les membres du conseil d'administration.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avantages à court terme	2 282	1 855
Paiement en actions	750	450
<b>TOTAL</b>	<b>3 032</b>	<b>2 305</b>

### Note 5.5 Entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Participations	536 600	435 828
Autres créances	685 252	410 374
<b>ACTIF</b>	<b>1 221 851</b>	<b>846 202</b>
Dettes sur immobilisations	1 670	1 612
Dettes fournisseurs	472	—
Autres dettes	386 423	165 915
Prêt actionnaire	65 699	77 231
<b>PASSIF</b>	<b>454 264</b>	<b>244 758</b>
Produits financiers	14 091	9 186
Dividendes	164 003	11 500
Charges financières	—	18 390
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>178 093</b>	<b>39 076</b>

### Note 5.6 Événements postérieurs à la clôture

Etablissements Maurel & Prom S.A. prend note de la signature le 15 février 2024 d'un contrat d'achat d'actions (« SPA ») entre l'entreprise pétrolière nationale gabonaise Gabon Oil Company (« GOC ») et Assala Energy Investments Ltd. (« Carlyle ») en vue de l'acquisition par GOC d'Assala Energy Holdings Ltd et de toutes ses filiales (« Assala »). Cette signature intervient dans le cadre du

droit de préemption souverain de GOC. Le SPA signé par M&P le 15 août 2023 est devenu sans objet. M&P confirme et réitère sa volonté de demeurer un partenaire de confiance de la République du Gabon, comme en témoigne sa présence et l'ensemble de ses projets dans le pays depuis maintenant près de 20 ans.

## Note 5.7 Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Dépréciation (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances accordés bruts <sup>(9)</sup> (en euros)	Dividendes encaissés (en euros)	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
M&P Trading S.A.S.	EUR	100 %	500 000	25 072 376	500 000	—	500 000	—	—	512 403 146	2 000 651
MPEP France S.A.S.	EUR	100 %	21 818 796	(17 778 096)	21 818 796	(21 818 796)	—	—	—	N/A	(304 152)
M&P Services S.A.S.	EUR	100 %	100 000	0	677 948	(677 948)	—	5 200 168	—	N/A	(476 209)
Caroil S.A.S.	EUR	100 %	5 000 000	0	68 381 109	(68 381 109)	—	30 486 076	—	6 008 812	1720 708
MP West Africa S.A.	EUR	100 %	80 000	(148 763 210)	80 000	—	80 000	444 828 951	120 000 000	N/A	162 565 124
M&P Assistance Technique International S.A.	EUR	100 %	195 270	1 045 616	277 714	—	277 714	1	1 027 100	9 953 819	(181 846)
M&P Angola S.A.S.	EUR	100 %	20 037 000	18 410 245	20 037 000	—	20 037 000	—	—	55 735 568	35 192 177
M&P Namibia S.A.S.	EUR	100 %	1 500 000	0	14 754 152	(14 754 152)	—	6 360 191	—	N/A	(7 535 355)
MPEP Tanzania Ltd	USD	100 %	15	29 576 100	10	—	10	—	24 700 393	N/A	25 937 154
MP Mnazi Bay Holdings	EUR	100 %	10 000 000	(351 593)	19 722 217	—	19 722 217	1203 962	—	N/A	7 111
MP Anjou 3 S.A.S.	EUR	100 %	65 293	(28 457)	32 882 745	(32 882 745)	—	—	—	N/A	(6 013)
M&P Amérique Latine	EUR	100 %	237 000	1 065 377	237 000	—	237 000	969 288	—	N/A	(216 297)
M&P Colombia B.V.	USD	100 %	61 000	(5 623 072)	92 430 959	(92 430 958)	1	23 301 382	—	N/A	(19 123 314)
M&P Ibero America S.L.	EUR	80 %	8 053 750	(82 424 502)	6 443 000	—	6 443 000	67 450 568	—	N/A	197 216 013
M&P Services Integrados U.W.	EUR	80 %	5 389	(19 480 240)	4 311	(4 311)	—	40 470 179	—	5 996 857	(8 330 968)
M&P Italia S.r.l.	EUR	100 %	300 000	(3 173 837)	18 156 245	(18 156 245)	—	13 975 268	—	N/A	(173 317)
MPC Drilling S.A.S.	USD	100 %	37 000	(59 162)	37 000	—	37 000	15 789 303	—	1 357 474	(119 983 33)
Wentworth Ressources Plc	USD	100 %	69 585 006	—	67 802 854	—	67 802 854	—	—	N.C	N.C
SEPLAT Plc	USD	20 %	1834 000	N.C	140 180 414	—	140 180 414	—	18 275 160	N.C	N.C
M&P Central Africa	EUR	100 %	61 500	—	61 500	—	61 500	6 326	—	N/A	(6 213)